

**DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES
MASTER 1 DROIT INTERNATIONAL – DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
Année 2026-2027**

Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 1			
Droit des Organisations Internationales (cours)	30 H	3	Terminal de 3h
Droit des Organisations Internationales (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit International Pénal (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit International Pénal (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit des Traités (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Droit de la Sécurité Internationale (cours)	30 H	3	Ecrit 1 h
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Ecrit 1h (oral en session 2)
Concours de plaidoiries (cours)	30 H	3	Contrôle continu du semestre
Systèmes Juridiques Comparées (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Langue Anglaise ou Langue Espagnole	15 H	3	Contrôle continu du semestre
TOTAL SEMESTRE 1	255 H	30	

SEMESTRE 2			
Contentieux International (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Contentieux International (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit International Économique (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit International Économique (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre

Droits International et européen des droits de l'homme (cours)	30 H	3	Oral
Droit International Humanitaire (cours)	30 H	3	Oral
Histoire du Droit International (cours)	30 H	3	Oral
Histoire des relations Internationales Contemporaines (cours)	30 H	3	QCM de 30 mn
Droit International et Européen du changement climatique (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Langue Anglaise ou Langue Espagnole	15 H	3	Contrôle continu du semestre
TOTAL SEMESTRE 2	255 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »